

**Mémoire à l'intention des membres du Comité permanent de la condition féminine au sujet
de l'étude concernant un meilleur soutien aux refuges et maisons de transition qui
desservent des femmes et leurs enfants affectés par la violence faite aux femmes**

**Par : Kate Wiggins
Directrice générale
Anova: A future without violence**

Nous vous écrivons au sujet des recommandations suivantes :

1. **Recommandation 1** : Que le gouvernement reconnaisse que les refuges et les maisons de transition qui desservent des femmes et leurs enfants affectés par la violence faite aux femmes sont des services essentiels.
2. **Recommandation 2** : Que le gouvernement augmente considérablement le financement de base durable aux refuges et aux maisons de transition.
3. **Recommandation 3** : Que le gouvernement élabore un plan d'action national conforme aux recommandations des Nations Unies.
4. **Recommandation 4** : Que le gouvernement reconnaisse les expériences uniques des femmes, y compris des femmes qui sont victimes de violence, dans la définition de l'itinérance, que son utilisation soit locale ou nationale.

Le 8 novembre 2018

Mesdames et Messieurs les membres du Comité permanent de la condition féminine,

Nous croyons comprendre que le Comité effectue une étude sur le réseau de refuges et de maisons de transition qui desservent les femmes et leurs enfants affectés par la violence faite aux femmes et la violence par un partenaire intime et qu'il examinera ce qui suit :

- l'écart actuel entre le nombre de lits requis et le nombre de lits offerts dans les refuges et les maisons de transition;
- les programmes fédéraux existants et le financement des refuges et des maisons de transition;
- les solutions possibles pour combler l'écart entre les besoins et l'offre.

Je vous écris en qualité de directrice générale d'Anova: A future without violence. Notre organisme gère deux refuges de haute sécurité, un qui abrite 40 lits et l'autre, 27 lits; nous gérons également un complexe de deuxième phase de logements au loyer proportionnel au revenu, comptant 25 logements, situé à London, en Ontario. Nous desservons principalement des personnes qui sont victimes de violence fondée sur le sexe. L'année dernière, nous avons desservi 483 femmes et leurs enfants dans nos refuges et 89 femmes et leurs enfants dans le complexe de deuxième phase. Nous avons aussi aiguillé 117 femmes vers d'autres ressources. Toutefois, notre travail ne s'arrête pas là, car nous avons offert des services par l'entremise de notre ligne de soutien et d'écoute à 10 128 reprises, et 817 personnes nous ont demandé de l'aide par l'entremise de notre centre de conseils et de soutien. Nous avons également desservi 504 personnes dans le cadre de notre programme de sensibilisation et 200 clients dans le cadre de notre programme des agents de soutien dans le contexte de la Cour de la famille. Nous avons enseigné à 41 enfants des stratégies pour cultiver des relations saines et des façons de réagir face à la violence. Nous avons organisé des ateliers de sensibilisation auxquels ont assisté 7 800 personnes et nous avons vu 643 personnes qui ont été victimes d'agression sexuelle. Enfin, nous avons offert des programmes pour les jeunes à 576 personnes.

Nous estimons que les refuges et les maisons de transition ne disposent pas d'un financement équitable dans les provinces et les territoires. Pour notre part, en quatre ans, nous n'avons pas eu d'augmentation importante de financement. Le travail que nous accomplissons est essentiel; les vies de femmes et d'enfants sont littéralement en jeu. Nous offrons davantage qu'un simple refuge sécuritaire pour fuir la violence, ce qui est aussi important. Comme vous le savez, au Canada, tous les six jours, une femme est tuée par son compagnon ou ex-compagnon. De plus, pour assurer la sécurité des femmes et des enfants, nous offrons également des programmes comme ceux décrits précédemment.

Que les choses soient claires, les femmes et leurs enfants qui sont hébergés dans des refuges sont des itinérants, et ici, dans la ville de London, nous faisons face à une crise du logement social. Nous fournissons des services aux personnes les plus vulnérables et les plus marginalisées. Comme c'est le cas pour de nombreux problèmes, dans le cas de l'itinérance, on a souvent ignoré les circonstances et les besoins particuliers des différentes populations et maintenu une approche unique. Si on examine ce

problème en tenant compte de la spécificité des sexes, nous savons que l'itinérance est vécue différemment pour les personnes qui sont vulnérables à la violence sexiste et qui sont souvent socialement marginalisées en raison de leur sexe, de leur identité, de leur race, de leurs capacités et de leur âge. Voilà pourquoi il est si important d'avoir une analyse comparative entre les sexes et de la préconiser à tous les niveaux de gouvernement pour être en mesure d'offrir une variété de parcs de logements permettant de répondre aux besoins de ces personnes.

La violence familiale fondée sur le sexe est un facteur clé qui contribue à l'itinérance et à la situation instable en matière de logement des femmes au Canada. On ne tient pas compte des femmes qui subissent de la violence fondée sur le sexe dans le nombre d'itinérants à l'échelle locale ou nationale, et nous voulons nous assurer que leur itinérance et leur instabilité en matière de logement sont bien prises en compte dans les analyses locales et nationales.

Nous vous écrivons au sujet des recommandations suivantes :

1. Étant donné que le problème de la violence contre les femmes atteint des proportions démesurées, les refuges et les maisons de transition qui desservent des femmes et leurs enfants affectés par la violence faite aux femmes doivent être reconnus comme des services essentiels
2. Les refuges et les maisons de transition manquent actuellement cruellement de fonds. Nous recommandons d'augmenter considérablement le financement de base durable. Ce financement devrait permettre d'augmenter le nombre de lits et de refuges disponibles, mais doit également couvrir les coûts de dotation en personnel et de prestation des services. Construire un refuge sans fournir de fonds pour la dotation en personnel ne sert à rien.
3. Nous appuyons la recommandation du Réseau canadien des maisons d'hébergement pour femmes d'élaborer un plan d'action national. Le gouvernement du Canada devrait élaborer un plan d'action national conforme aux recommandations des Nations Unies. Ce plan d'action national, comme la Stratégie nationale sur le logement, devrait couvrir le gouvernement fédéral ainsi que les gouvernements provinciaux et territoriaux. Au Canada, en 2018, chaque femme devrait pouvoir bénéficier de services comparables, quel que soit l'endroit où elle vit.
4. La définition d'itinérance (que son utilisation soit locale ou nationale) reconnaît les expériences uniques des femmes, y compris des femmes qui sont victimes de violence. La définition canadienne de l'itinérance décrit une variété de situations d'hébergement et de refuges, allant d'individus sans abri à un extrême, aux personnes logées de façon non sûre à l'autre extrême, et dans lesquelles les circonstances de logement peuvent changer à tout moment. Près de trois fois plus de ménages dirigés par des femmes vivent dans des logements subventionnés que de ménages dirigés par des hommes. Nous devons augmenter le parc de logements. L'accès à un logement sûr et abordable est une question qui relève des droits de la personne.

Anova offre de la sécurité, des services et du soutien aux femmes dans la région de London et ses environs qui ont subi de la violence fondée sur le sexe. Nous invitons un membre du Comité à visiter notre refuge lors d'une visite dans notre secteur ou à communiquer avec nous par téléphone si vous avez des questions ou si vous avez besoin de précisions au sujet du travail que nous effectuons. Je vous remercie de votre temps et de votre attention.

Sincères salutations,

Kate Wiggins
Directrice générale